



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E199349

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/02/2023

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 948 931 290 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0100818

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 133433655 V 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 133433655 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/09/2023

Raison sociale : CABARET MICHAEL SARL

2A ROUTE DE BOURSOL
33350 MOULIETS ET VILLEMARTIN

Téléphone : 05 57 40 03 89

Portable : 06 60 71 02 15

Site Internet :

E-mail : michael.cabaret@orange.fr

Responsabilité légale :

CABARET MICHAEL GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 13/12/2020 |
| 5221 | Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert | 13/12/2020 |
| 5222 | Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² | 13/12/2020 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 13/12/2020 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Chaudière bois | 14/02/2023 |
| o Poêle ou insert bois | 14/02/2023 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 14/02/2023 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 14/02/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.